



Castelmaurou, le 11 septembre 2018

## COUPE GAMBARDELLE C.A – secteur M.P – 2<sup>ème</sup> Tour

### Rappel

Seuls peuvent participer à cette compétition les joueurs licenciés catégorie U19 – U18 (Art.7.3). Les joueurs U17 - U16 peuvent également participer à condition d'être autorisés médicalement à pratiquer en catégorie d'âge immédiatement supérieure (Art.7.3).

Les joueurs catégorie **U20 ne peuvent pas participer à la compétition.**

Un joueur ne peut participer à la compétition que pour un seul club (Art.7.3).

- 81 équipes engagées.
- TOULOUSE F.C exempt de la phase éliminatoire régionale.
- 3 équipes qualifiées pour la compétition propre secteur Midi Pyrénées + TOULOUSE F.C.

### Calendrier

- 1<sup>er</sup> Tour : 02.09.18
- 2<sup>ème</sup> Tour : 23.09.18
- 3<sup>ème</sup> Tour : 14.10.18
- 4<sup>ème</sup> Tour : 04.11.18
- **Finales Régionales** : 25.11.2018

### Arbitres

Ils seront désignés par la C.R.A ou les C.D.A des Districts d'appartenance par délégation.  
Indemnités à charge des clubs recevant.- Prélèvements sur le compte club.

### Horaires

Les rencontres sont fixées au dimanche à 13H00 ; avec accord des clubs, elles pourront se jouer soit le dimanche matin, soit le samedi après-midi ou en nocturne le samedi. **Les demandes de modification doivent être saisies sur FOOTCLUBS - 8 JOURS avant la rencontre.** Tout manquement au délai visé ci-dessus, fera l'objet d'un refus.

### Licences – qualifications et participation

Règlement Coupe Emmanuel GAMBARDELLA Crédit Agricole (Art.7.3).

Le nombre de joueurs inscrits sur **la feuille de match est de 14 joueurs.**

### Remplacement des Joueurs

Au regard de l'Article 7.3.7 du règlement de la Coupe Gambardella relatif aux remplacements, les ligues régionales peuvent décider que lors de l'épreuve régionale, les joueurs remplacés peuvent continuer à participer à la rencontre en qualité de remplaçants et, à ce titre, revenir sur le terrain. **L'Assemblée Générale adopte à l'unanimité la proposition du Conseil de Ligue.**

### Durée des Rencontres

La durée du match est de quatre-vingt-dix minutes, divisée en deux périodes de quarante-cinq minutes. Entre les deux périodes, une pause de quinze minutes est observée. Toute rencontre doit désigner obligatoirement un vainqueur. Si à la fin du temps réglementaire la partie se termine sur un score égal, les équipes se départagent par l'épreuve de coups de pied au but dans les conditions fixées par le règlement (Art. 7.4).

### Feuille de Match

La compétition (Secteur Midi-Pyrénées) est paramétrée en mode **Feuille de Match Informatisée (FMI)** de ce fait aucune feuille de match ne sera envoyée dans les clubs.

Aussi, il est formellement conseillé d'imprimer, à partir de la base FOOTCLUBS, la feuille de match le jour précédent la rencontre, afin de prévoir les problèmes de connexion ou autre.

### Délégués

Ils devront obligatoirement être détenteurs de la licence de dirigeant. L'accompagnateur du club visiteur assurera les fonctions de délégué, sauf lors des Finales Régionale où les délégués seront désignés par la C.R.D.

**Le Secrétaire Général**

**Pierre THEVENIN**